

Ensemble, libérons 9 milliards de pouvoir d'achat !

L'UFC-Que Choisir prend part au Grand débat national en vous soumettant 12 mesures qui non seulement feraient du bien à vos finances mais favoriseraient une société plus respectueuse de la santé et de l'environnement. En jouant sur les niveaux de prix des dépenses contraintes (alimentation, banque, énergie...), on pourrait libérer 9 milliards d'euros de pouvoir d'achat, soit 320 euros par ménage. Soutenez cette contribution et votez pour les trois que vous privilégiez !

ALIMENTATION

1. Répercuter les baisses des cours des matières premières agricoles sur les prix en rayon (340 millions libérés)

Trop souvent, certains industriels ou distributeurs profitent des baisses des cours agricoles pour gonfler leurs marges. Ainsi, le cours du lait a baissé de près de 30 % entre 2014 et 2017 mais le prix de la bouteille de lait demi-écrémé a bondi de 5 % ! Un mécanisme empêchant les prix des denrées de rester élevés alors que leurs coûts de production chutent existe déjà pour les fruits et légumes. Le généraliser aux produits alimentaires peu ou pas transformés (viande, lait...) vous ferait gagner au moins 340 millions d'euros/an de pouvoir d'achat.

2. Annuler le relèvement du seuil de revente à perte, qui gonfle les marges de la grande distribution (800 millions libérés)

Entrée en vigueur le 1^{er} février 2019, dans le cadre de la loi Alimentation, la « réforme du seuil de revente à perte » relève de 10 % le prix minimal auquel les distributeurs peuvent vendre une denrée alimentaire. Ainsi, plus question d'étiqueter un produit moins de 1,10 € s'ils l'ont acheté 1 € au producteur. Résultat, la facture des consommateurs grimpe et la marge des commerçants est accrue ! Quant aux agriculteurs, que cette mesure est censée aider à être mieux rétribués, rien n'oblige distributeurs et fabricants à leur reverser le surplus prélevé sur le dos des consommateurs ! Alors supprimons cette réforme inutile.

BANQUE

3. Supprimer les commissions d'intervention en cas d'incident bancaire (2,8 milliards libérés)

Ces « frais sanction » vous sont appliqués automatiquement alors qu'ils n'ont pas de légitimité économique. Dans les faits, ils ne rémunèrent pas la banque pour l'analyse de votre solvabilité ! D'autres frais (lettre d'information, par exemple) suffisent déjà à compenser les coûts de gestion des incidents.

4. Simplifier le changement de banque avec la portabilité du numéro de compte bancaire (1,2 milliard récupéré)

Les frais bancaires vous coûtent cher : 215 € en moyenne ! Normal, les Français changent trois fois moins souvent de banque que les autres Européens. S'ils pouvaient conserver leur numéro de compte (portabilité), ce serait plus facile. Et en choisissant les établissements les moins chers, ils économiseraient 1,2 milliard.

ÉNERGIE

5. Faire varier les aides à la rénovation énergétique en fonction du niveau de performance et non des équipements (450 millions libérés)

Le logement représente 30 % de notre consommation d'énergie. La rénovation énergétique peut faire baisser ce poste de dépense. Le problème, c'est que les aides aux particuliers (crédit d'impôt, TVA réduite...) sont mal conçues. Au lieu de cibler les travaux les plus efficaces, comme une isolation performante, elles sont versées en fonction des équipements installés. Ainsi, le changement de fenêtres, qui a bénéficié d'une grande partie des aides, pèse peu dans la baisse des consommations. Passer à un dispositif unique et progressif soutenant les travaux les plus performants soulagerait financièrement les ménages et inciterait les professionnels à proposer des solutions mieux adaptées.

ENVIRONNEMENT

6. Appliquer strictement le principe « préleveur-pollueur-payeur » pour l'eau potable (1,04 milliard libéré)

Les consommateurs sont loin d'être les premiers préleveurs ou pollueurs de la ressource aquatique. Pourtant, ils paient l'essentiel des taxes sur la consommation et la pollution via leur facture d'eau ! Ce surcoût représente pour eux un milliard d'euros par an. Appliquer le principe préleveur-pollueur-payeur encouragerait des pratiques agricoles plus vertueuses, bénéfiques pour nos finances, notre santé et notre environnement.

7. Allonger la durée de garantie légale en fonction de la durée de vie des produits

La durée légale de garantie de deux ans est insuffisante. Passé ce délai, trop de consommateurs sont contraints de racheter un équipement neuf en cas de panne. L'allongement de la garantie légale en fonction de la durée de vie contrecarrerait l'obsolescence organisée et inciterait les industriels à produire des biens durables. Dans l'esprit de l'économie circulaire, c'est aussi bon pour le pouvoir d'achat que pour l'environnement.

LOGEMENT

8. Encadrer les loyers dans toutes les zones tendues

La loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de novembre 2018 rend facultative l'expérimentation de l'encadrement des loyers pour les collectivités où le marché immobilier est tendu. Pourtant, ce dispositif a fait ses preuves à Paris et Lille. Pour contenir les hausses de loyers, il faut le rendre obligatoire dans toutes les zones tendues.

SANTÉ

9. Faciliter la comparaison et le changement d'assurance santé (1,2 milliard libéré)

Offres illisibles et incomparables, résiliation difficile : le marché des complémentaires santé ne joue pas le jeu de la concurrence au service des consommateurs. Résultat, depuis 2006, les cotisations ont augmenté de plus de 50 %. Avec une présentation plus lisible et harmonisée des offres, la publication du taux de redistribution par organisme (part des cotisations reversée aux assurés) et la possibilité de résilier à tout moment, les consommateurs changeraient d'assurance santé plus facilement. Les frais de gestion devraient donc baisser. Et s'ils revenaient simplement à leur niveau d'il y a 5 ans, l'économie serait de 1,2 milliard.

10. Limiter les dépassements d'honoraires (650 millions libérés)

Majoritairement non remboursés par les complémentaires santé, les dépassements d'honoraires (2,7 milliards d'euros en 2017) ont plus que doublé en 15 ans. L'option de pratique tarifaire maîtrisée (Optam), censée limiter ce reste à charge sur le principe modération des dépassements contre aides publiques, est un échec. En effet, elle repose sur le volontariat des professionnels de santé. Rendre l'Optam obligatoire améliorerait l'accès aux soins et ferait économiser 650 millions d'euros par an aux patients.

TRANSPORTS

11. Réformer l'apprentissage de la conduite pour baisser le prix du permis (365 millions libérés)

Le permis de conduire coûte 1 800 € en moyenne. En favorisant l'émergence d'auto-écoles en ligne, moins chères grâce au numérique, en modifiant les règles d'attribution des places à l'examen pratique, actuellement trop favorables aux acteurs historiques, et en permettant à des enseignants indépendants de proposer des heures de conduite au-delà d'un socle obligatoire en auto-école, on ferait baisser le prix du permis sans nuire à la sécurité.

12. Libéraliser la vente de pièces de carrosserie automobiles (415 millions libérés)

En France, les constructeurs automobiles décident seuls qui a le droit de fabriquer et de vendre les pièces détachées de carrosserie (pare-chocs, phare, rétroviseur, etc.). Conséquence : le prix de ces pièces, et donc de la réparation auto, est bien plus élevé chez nous qu'ailleurs en Europe. Et cela se répercute sur les primes d'assurance auto. Si on supprimait ce monopole, les Français économiseraient 415 millions d'euros par an.